



Numéro 44 / juillet 2022

# Le Noirmont Info

---

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'avantage de vous remettre :  
*Le Noirmont Info n° 44*  
en vous remerciant de l'attention que vous ne manquerez pas d'y porter.

Le conseil communal

---

## Administration / ouverture guichet

Lundi au mercredi 8h-12h – 17h-18h  
Jeudi 8h-12h  
Vendredi 8h-12h – 14h-17h

☎ Secrétariat 032 953 11 15  
☎ Caisse 032 953 11 16  
☎ Cont. hab. /AVS 032 953 12 15  
Courriel [commune@noirmont.ch](mailto:commune@noirmont.ch)

[www.noirmont.ch](http://www.noirmont.ch)

## Vacances d'été.

**Nos bureaux seront fermés  
du lundi 18 juillet au  
vendredi 5 août 2022**

## BREVES DES SERVICES COMMUNAUX

### ADMINISTRATION INFORMATIONS CONTRÔLE DES HABITANTS

#### Passeport / carte d'identité

Nous vous suggérons de vérifier la validité de vos documents d'identité. Dans le cas où vous devez les renouveler, il s'agit de vous adresser au :

**Bureau des Passeports et des légalisations**  
1, Rue du 24 Septembre  
2800 Delémont

Tél. 032 420 50 00

Courriel : [passeport@jura.ch](mailto:passeport@jura.ch)

Prendre rendez-vous soit par téléphone, soit par courriel ou par Internet par [www.jura.ch/passeport](http://www.jura.ch/passeport)

#### Inscription au chômage

ORP Franches-Montagnes

5, rue Bel-Air

2350 Saignelégier

Tél. 032 420 47 30

Courriel : [orp.saignelegier@jura.ch](mailto:orp.saignelegier@jura.ch)

[www.job-room.ch](http://www.job-room.ch)

# INFORMATION DU CONSEIL COMMUNAL

## MAIRIE

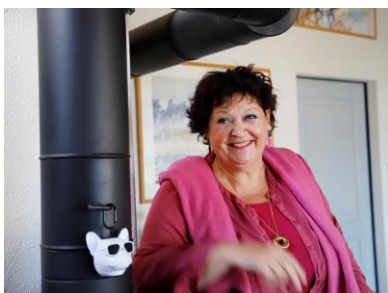
**Administration générale – police et police des constructions - action sociale - finances – zone AIC - PAL**

**Dicastère : M. Gabriel Martinoli, maire**

### Administration :

#### Départ

Après 19 années de bons, loyaux et efficaces services, Madame **Patricia Donzé**, secrétaire communale a fait valoir son droit à la retraite.



Immenses et reconnaissants MERCI à Patricia et tous nos souhaits les plus sincères de plénitude l'accompagne dans cette retraite combien méritée.

### Engagement de

Madame **Sophie Gonzalez** qui va reprendre les rênes du poste. Titulaire d'une maturité commerciale, Madame Gonzalez est entrée en fonction le 2 mai dernier. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue et beaucoup de plaisir dans ses nouvelles fonctions et sommes certains qu'elle s'épanouira dans ce nouveau défi.



### Employé communal polyvalent :

#### Départ

Après 11 ans au service de notre Commune, Monsieur **Franco Iannelli** a décidé de donner une nouvelle orientation à sa carrière.



Nous tenons à le remercier sincèrement pour les nombreuses années passées au sein de notre village et pour son travail.

Nous lui souhaitons plein épanouissement dans ses nouvelles tâches.

### Engagement de

Monsieur **Jonathan Grossenbacher** âgé de 28 ans, titulaire d'un CFC d'agent d'exploitation a repris la fonction depuis le 1<sup>er</sup> juin dernier, nous lui souhaitons une cordiale bienvenue et nous nous réjouissons de pouvoir travailler avec lui.



...ainsi tous les postes sont repourvus.

Merci à tous du bon accueil que vous réserverez à ce nouveau personnel.

## POLICE

### Vitesse :

Nouveau rappel à l'ensemble de la population : SVPL, soyez respectueux des limitations de vitesse dans l'ensemble des rues du village, ainsi que sur les chemins vicinaux.

Nous en viendrons à devoir poser le radar (pas sympathique du tout), avec ses conséquences...

Merci d'en être conscients !

### Chiens :

Nouveau rappel également à tous les propriétaires :

Pensez à ramasser les crottes de vos compagnons. L'ensemble du village est équipé de poubelles ad hoc où vous pouvez déposer le résultat de vos promenades.

De plus en plus de dénonciations nous parviennent et nous aimerions éviter de devoir continuellement avertir, voire sanctionner les propriétaires.

Merci de jouer le jeu !

### Finances :

L'état de nos finances communales est toujours dans le noir et l'avenir semble en être de même. Nous sommes constamment attentifs à la situation mondiale et toujours en relation avec nos principaux contributeurs.

Merci à toutes celles et ceux qui participent à la bonne santé de nos finances.

## Élections de cet automne :

Toute personne se sentant investie pour accomplir ces tâches communales en tant que conseillère - conseiller peut sans autre prendre contact avec le parti auquel il se sent proche, actif sur le Noirmont.

Liste des partis politiques annoncés sur notre Commune et leurs répondants sont :

<b>PLR</b>	<b>M. Edgar Sauser</b>
<b>PCSI</b>	<b>M. Jean-Daniel Tschan</b>
<b>PS et sympathisants</b>	<b>M. Nicolas Girard</b>
<b>PDC</b>	<b>Mme Françoise Chaignat</b>
<b>Les Verts F-M.</b>	<b>M. Sergio Mazzone</b>
<b>Parti évangélique Jura</b>	<b>M. Philippe Siraut</b>
<b>UDC</b>	<b>M. Thierry Froidevaux</b>
<b>Verts libéraux</b>	<b>M. Sylvain Dubail</b>
<b>CS-POP</b>	<b>M. Francisco Pires</b>

Il est important de lancer un appel à toutes et tous, jeunes, moins jeunes, pré-retraités et retraités qui se sentiraient prêts à assumer une telle tâche. Vous pouvez si vous le souhaitez, vous approcher du Maire pour toutes informations nécessaires.

Les actes de candidature peuvent être déposés au plus tard jusqu'au 29 août 2022 à 12h au bureau communal.

Gabriel Martinoli



## EAUX – STEP et canalisations – PGEE – PGA – déchets

Dicastère : Mme Florence Girard

### EAU :

#### L'eau ne coule pas toujours de source ...

Depuis quelques années, les restrictions d'eau peuvent être prononcées à tout moment. Mieux vaut prévenir que guérir !

Nous comptons sur le sens des responsabilités de chaque consommateur pour limiter sa consommation d'eau...

(Geste ecol'eau : cf Noirmont infos décembre 2018 [www.noirmont.ch](http://www.noirmont.ch))

## Utilisation de l'eau de pluie

Afin d'économiser des ressources précieuses et de l'argent, il est conseillé d'utiliser sans restriction l'eau de pluie qui de plus tombe du ciel gratuitement. L'eau de pluie douce est particulièrement adaptée pour les machines à laver, les toilettes, les travaux de nettoyage et l'arrosage du jardin. En utilisant l'eau de pluie, tu remplaces ainsi jusqu'à 50 % de l'eau potable si précieuse.

Et ce, tous les jours!



Certes, des installations plus spécifiques sont proposées pour l'utilisation d'eau de pluie dans le ménage et tous les locataires ne peuvent y avoir accès, mais la récupération d'eau de pluie pour l'arrosage du jardin est à la portée de tous. Changez vos habitudes....

Faites de la pluie votre beau temps !!!



Lors de remplissage de vos piscines privées, vous êtes priés de prendre contact avec notre fontainier, Monsieur Daniel Baumann par **tél 079 438 68 70**, par **SMS** ou par **Whatsapp**.

Vous lui indiquerez le jour de remplissage et la quantité de m3 ainsi que vos coordonnées.

De grandes quantités d'eau distribuées peuvent engendrer un problème d'approvisionnement. Il est strictement interdit d'utiliser les bornes hydrantes sans autorisation communale.

Merci de votre compréhension.

cf : REGLEMENT ET DIRECTIVE EN MATIERE DE PROTECTION DES EAUX POUR PISCINES PRIVEES

<https://www.jura.ch/DEN/ENV/Formulaires-et-directives/Formulaires-et-directives.html>



**Aux lingettes nettoyantes dans les toilettes. Nous retrouvons régulièrement une quantité importante de lingettes qui obstruent la STEP (filaments), ces dernières doivent être déposées dans les sacs taxés.**

## **Préservez l'eau au quotidien... Tous unis vers la STEP**

Tous les tuyaux d'évacuation du ménage se rejoignent pour conduire les eaux usées à la STEP. Ainsi, TOUT ce qu'on déverse dans nos éviers, baignoires et WC doit être traité en aval pour éviter de polluer. Malgré ces traitements, on détecte dans nos eaux une variété toujours plus grande de substances synthétiques difficilement dégradables : **les micropolluants**. Ils sont notamment issus de nos activités quotidiennes :

Lessive – Vaisselle - Entretien du ménage - Soins du corps – Maquillage – Bricolage – Jardinage

Pour préserver l'eau et l'environnement, il est essentiel de **limiter voire même supprimer l'utilisation des produits polluants** tels que produits ménagers, détergents, solvants, colles, produits phytosanitaires, en fait tous les produits dangereux pour la santé et l'environnement. En cas d'utilisation de ces produits, il convient de les utiliser en suivant les prescriptions et les évacuer comme des déchets spéciaux des ménages (cf mémento déchets spéciaux)

### **Les produits que l'on ne doit pas jeter dans l'évier ou toilettes :**

- Tous les restes de repas
- Huile végétale et minérale
- Médicaments
- Lingettes
- Tampons
- Serviettes hygiéniques
- Pampers
- Cutips ou coton-tige pour oreille
- Piles
- Litières animaux
- Désherbants ou engrais
- Huiles de vidanges neuves ou usées
- Hydrocarbures
- Essence à détacher
- Fonds de pots de peinture ou de vernis
- Insecticides domestiques

Tous les produits dangereux pour la santé

## **Notre eau et notre source**

Notre Commune possède sa propre source captée dans les Côtes du Doubs et bénéficie d'un complément par le SEF (Syndicat des eaux des Franches-Montagnes). De fait, le captage d'eau de source est ainsi optimisé avec une sécurité pour son exploitation via des zones de protection qui ont été établies depuis 2004. La quasi-totalité du village est en zone S3.

## **Que veut dire zone S3 ?**

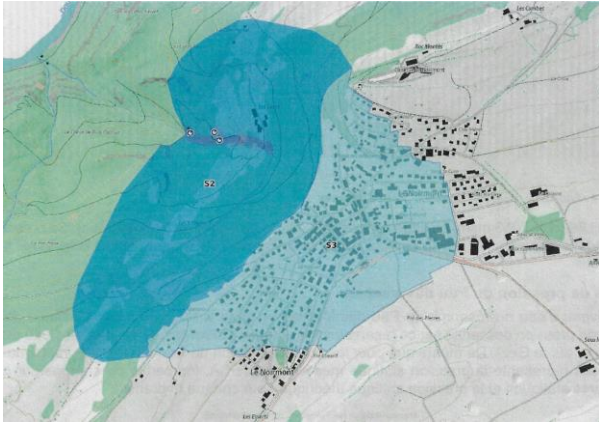
Les eaux souterraines sont les eaux qui, après infiltration dans les couches superficielles du sol, se retrouvent dans les nappes souterraines. Elles alimentent également les cours d'eau et garantissent les débits de ceux-ci en période d'étiage.

La particularité du canton du Jura est liée à sa géologie: son sous-sol est en effet principalement karstique. Il en résulte une circulation des eaux souvent très rapide avec une filtration et une autoépuration très faibles et un régime hydrologique caractérisé par de fortes variations de débit. Les bassins d'alimentation des sources sont par conséquent très étendus et les zones de protection couvrent souvent plusieurs kilomètres carrés.

Afin de protéger les aquifères souterrains, des zones de protection ont été délimitées. Les zones S de protection définissent des portions du territoire pour lesquelles des restrictions d'utilisation ou d'exploitation du sol sont établies. Ces zones sont subdivisées en fonction de la vulnérabilité des terrains à la pollution (vitesse de circulation de l'eau dans le sous-sol, présence de gouffres, dolines..., épaisseur de la couverture protectrice), comme suit:

- S1: zone du captage
- S2: zone de protection rapprochée
- S3: zone de protection éloignée





La qualité des eaux souterraines captées est surveillée dans le cadre de l'autocontrôle exercé par les communes ou les syndicats distributeurs d'eau. L'Office de l'environnement (ENV) collabore également au Réseau national d'observation de la qualité des eaux souterraines Naqua, qui suit l'évolution à long terme de plusieurs familles de substances polluantes.

Plusieurs facteurs peuvent altérer la qualité des eaux souterraines. Ce sont, notamment :

- l'utilisation de pesticides et d'engrais
- les sites contaminés (par exemple, pollutions par des solvants chlorés)
- la production d'eaux usées par les ménages et les voies de communication

Pour préserver l'eau et l'environnement, il est essentiel de supprimer l'utilisation des produits polluants tels que produits ménagers toxiques, détergents, solvants, colles, produits phytosanitaires, pesticides, huiles, en fait tous les produits dangereux pour la santé et l'environnement.

## **ECOL'EAU ...**

Economisons l'eau, respectons-la !

Il faut boire l'eau en pensant à sa source ...

Bel été et bonnes vacances à tous !

## **DECHETS**

### **Le saviez-vous ?**

#### **Suremballage**

Le Parlement a introduit dans la législation jurassienne un article permettant à chaque consommatrice et consommateur de laisser en magasin les suremballages. Entrée en vigueur le 1er mars 2021, la loi cantonale sur les déchets et les sites pollués impose aux commerces de détail la reprise des suremballages venant d'être achetés. Dans les commerces d'une certaine ampleur, des plateformes de déballeage sont désormais à disposition des client(e)s. Pour le Noirmont, vous trouverez un endroit « déballeage » à la Coop (entrée magasin à gauche).

L'Office de l'environnement encourage vivement la population à utiliser cette nouvelle offre. Le canton ne peut interdire les emballages ou les suremballages, mais a agi par le biais d'une obligation de reprise des suremballages. Au-delà du bénéfice économique résultant d'une moindre consommation de sacs à poubelle taxés, chacune et chacun peut montrer sa volonté de ne plus accepter la production d'emballages souvent inutiles dont la fabrication, le transport et l'élimination sont à l'origine d'émissions de gaz à effet de serre.

#### **Comment identifier les suremballages ?**

Le suremballage correspond aux parties d'un emballage qui ne contribuent pas à la bonne protection et conservation du produit. Lors des constats relatifs au suremballage réalisés par l'Office de l'environnement (cf. ci-contre), trois catégories de suremballage ont été identifiées :

#### **Le suremballage regroupant plusieurs articles :**

Il s'agit des emballages en plastique utilisés pour regrouper plusieurs articles en promotion (action 3 pour 2 par exemple), mais aussi des emballages en plastique ou en carton utilisés pour faciliter le transport de plusieurs produits (packs de boissons par exemple).

#### **Le suremballage purement marketing :**

Il s'agit des emballages utilisés comme support publicitaire pour rendre un produit plus attractif par l'ajout d'une belle image (les cartons entourant des barquettes de saumon fumé par exemple) ou par l'augmentation de la taille et donc de la visibilité de produits de petite taille comme des piles.

## Le suremballage des fruits et légumes :

Il s'agit des emballages entourant ou regroupant des fruits et légumes qui ne sont pas particulièrement fragiles.

## Constats relatifs au suremballage dans les magasins d'alimentation

L'Office de l'environnement a procédé au printemps 2021 à des constats relatifs au suremballage des produits dans les magasins d'alimentation du canton dont la surface de vente dépasse 200 m<sup>2</sup>. Le constat est sans appel : le suremballage est une réalité très présente au sein de tous nos supermarchés et les conséquences en terme de production de déchets sont très importantes.

L'évolution du marketing durant ces 50 dernières années a mené à une utilisation fortement accrue des produits comme supports publicitaires, le plus souvent en passant par la création de suremballages. Les conséquences en terme de production de déchets sont énormes, puisque chaque produit vendu est susceptible d'être suremballé dans le but unique d'augmenter son attractivité.

Les suremballages concernent autant les cartons que les plastiques, et ce point ne doit pas être minimisé. La production de cartons, bien que recyclables et principalement constitués de matières non fossiles, ne présente de loin pas un bilan écologique neutre.

cf :

<https://www.iura.ch/DEN/ENV/Dechets/Suremballage.html>

## Astuces zéro-déchets :



## COMPOST



Comment fonctionne notre compost....

Grâce aux services mobiles, l'entreprise Berom se rend sur place, donc au compost communal, et traite les déchets verts de la commune. Voici les étapes suivantes :

### 1. BROYAGE

Tous les déchets verts et branchages sont broyés directement sur la place du compost par l'entreprise Berom environ 7-8 fois par année.

### 2. TRANSPORT

Les déchets verts broyés sont acheminés au SEOD à Boécourt par l'entreprise Yann Flück le même jour.

### 3. VALORISATION

Au SEOD, les déchets verts broyés seront compostés sur place. Après une période de fermentation de 12 semaines et le tamisage, vous obtiendrez un compost naturel.

Le compost est une alternative aux engrais et un améliorateur de sol qui favorise le maintien de l'humus et permet de boucler le cycle naturel des substances. Le produit final appelé compost sera déposé dans vos jardins privés.

## Liste des déchets verts acceptés

Tous les déchets ne peuvent pas être utilisés dans notre système de compostage

Déchets ménagers :

- Épluchures
- Fruits, légumes, salades
- Coquilles d'œufs
- Marc de café et de thé



Déchets de jardin :

- Tonte de gazon et de pelouse, tailles d'arbres et de haies
- Plantes vivaces, ainsi que leurs fleurs et leurs légumes
- Fruits tombés à terre, feuilles, mauvaises herbes
- Plantes (sans le pot)
- Plantes exotiques (L'ambrosie n'est pas acceptée, des quantités plus importantes d'autres plantes contaminées doivent être notifiées)

**Exclus du compost (rte de la Goule) et des deux containers compost village (à mettre dans les sacs à ordures)**

- Reste de repas cuits (viande, pâtes, etc...)
- Litières d'animaux
- Cendres de cheminées, balayures, mégots
- Cartons, papiers, plastiques, feuille de ménage
- Les sacs biodégradables ne sont pas acceptés car il ne se dégradent pas assez vite et sont de qualité inégale. Il est d'autre part guère possible de faire la différence entre un sac plastique et un sac biodégradable

**Bonne qualité déchet vert = Bonne qualité du compost**

**Malheureusement, voici quelques constatations faites :**

- Pots plantons
- Plastiques, emballages
- Papiers
- Bois traités
- Ferraille
- Cendres de cheminées



Egalement, en 2021, nous avons eu une très grande augmentation des déchets verts sur la commune.

Le chiffre de 2021 correspond à 2,5 fois plus que la moyenne suisse. Plusieurs pistes sont étudiées :

- Dépôts touristes (déchets verts venant d'autres communes). Une surveillance intensive sera mise en place
- Fermeture du compost avec des heures d'ouverture surveillées
- Installation d'un système au poids pollueur-payeur
- Pose de caméra

	Tonnes
<b>2021</b>	<b>365.72</b>
2020	208.42
2019	288.90
2018	322.18
2017	252.84
2016	243.66
2015	266.56

Nous regrettons ces constats. Nous sommes convaincus qu'une majorité des citoyens respectent le lieu en déposant correctement des déchets verts uniquement et de la commune. En ce sens, nous ferons un bilan à la fin de l'année 2022 et prendrons des mesures en conséquence.

**TEL-TEX / TEX-AID**



**Déchets ménagers dans la benne textile....**

1. Constat du chauffeur (après plusieurs jours de dépôt) Odeur !!!!!
2. Tri par les voyers des déchets d'un citoyen, à sortir de la benne textile (canettes de bière, bouteille de vin, carton, plastiques)
3. Facturation du temps passé au compte des déchets

**Il n'y pas de mot .... Constat désolant et plus que déplorable**

**Ecopoint :**

LE NOIRMONT PROPRE... MERCI DE LE GARDER

Un Ecopoint propre doit rester propre. Le conseil communal profite de remercier chaque citoyen et citoyenne respectant le lieu, le tri et les heures d'ouverture.

Bel été à vous tous  
Florence Girard



## **FORÊTS - ENVIRONNEMENT – PÂTURAGES - ECONOMIE RURALE**

**Dicastère : M. Pierre-Emmanuel Lüthi**

### **Journée Poutz**

Comme les 3 années précédentes, nous nous joindrons à l'action *Place nette* organisée au niveau national. Nous souhaitons relayer de nouveau un message fort contre l'abandon de débris *sur la voie publique, le littering*.

Encore trop souvent les emballages vides de nourriture, de boissons, soudainement devenus trop encombrants, sont laissés aux abords des rues et routes.

Par leur nombre, les mégots (dont le temps de dégradation est de min. 2 ans) constituent le déchet n°1 jeté sur la voie publique.

Et récemment, avec les mesures anti-covid, les masques sont venus compléter la liste des déchets indésirables.

Pour la commune du Noirmont, la contribution consiste à un ramassage des débris dans les rues, les aires de loisirs et aux abords des routes d'accès principales au village.

Toutefois, les organisateurs sont ouverts à vos suggestions : nouveaux secteurs à nettoyer, signalement d'endroits souillés, actions spéciales pour l'environnement, ...

L'Espace-jeunes, acteur fidèle depuis 3 ans et la commission de l'environnement invitent la population à cette journée dédiée à l'entretien de l'espace commun.

Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà réserver le samedi 17 septembre.

Des précisions suivront par tout-ménage.

Pour la commission de l'environnement, Marilyne Erard 032 963 13 69

## **TRAVAUX PUBLICS – H18 – VOIRIE – ECLAIRAGE – ROUTES ET CIMETIERE**

**Dicastère : Mme Amandine Miserez**

Grâce à Noirmont bouge, nous pouvons constater à quel point notre Commune est active et nous nous en réjouissons. Mais, tout ce petit monde doit cohabiter sur nos chemins de campagne avec les riverains des métairies mais aussi avec nos agriculteurs.

C'est pourquoi nous demandons que chacun fasse preuve de fair play en se mettant de côté pour laisser passer les véhicules.

Merci également à chacun d'adapter sa vitesse (vélos, tracteurs ou tout autre véhicule). Et si tout cela pouvait se faire avec le sourire, ce serait génial !!!

### **Projet de plan spécial « Carré Centre Village »**

Les Autorités communales souhaitent dynamiser le cœur de la localité en réaménageant le « carré » délimité par la Rue du Doubs, la Rue de la Croix, la Rue du 23-Juin et la Rue de la Rauracie.

Les objectifs poursuivis sont multiples. Ils portent sur la promotion de la mobilité douce en assurant une grande perméabilité garantissant la sécurité des tous les usagers, en particulier des écoliers.

Le projet prévoit la création d'un espace public central convivial, polyvalent et intergénérationnel avec une surface verte généreuse et arborisée. Il comprend un couvert permettant l'organisation de manifestations diverses (marché, concerts, spectacles, etc.) ainsi qu'une place de jeux.



*Extrait du projet de plan spécial (plan d'occupation du sol)*

Les Autorités désirent également saisir cette opportunité pour mettre en œuvre des mesures de modération de la circulation automobile :

- Conformément au plan directeur des circulations les rue du Doubs et de la Croix seront limitées à 30km/h et un carrefour avec un micro-giratoire sera aménagé.



- Une zone de rencontre, limitée à 20km/h avec priorité aux piétons, est définie pour les rues du Marché et du Pâquier, afin de permettre une meilleure cohabitation entre les différents flux et types de mobilité ;
- Sur la rue du Pâquier, une zone interdite à la circulation (bordiers autorisés et accès encombrant) est délimitée, aux abords notamment de l'aire de jeux et des surfaces vertes, afin de sécuriser le passage à proximité de celles-ci ;
- Sur la rue du Marché, de chaque côté de la place publique, des bornes amovibles permettent de fermer le secteur à la circulation afin d'occuper la place en toute sécurité.

Les travaux permettront de réfectionner les infrastructures souterraines qui le nécessitent et de mettre en œuvre les mesures du PGA et du PGEE. Un système séparatif sera ainsi réalisé sous les Rues du Doubs, de la Croix, du Pâquier et du Marché par la pose d'un collecteur d'eaux claires raccordé au bassin de filtration de la H18 au Sud du village. Le réseau de chauffage à distance pourrait être étendu par la même occasion.

Le projet baptisé « Carré Centre Village » a été initié dans le cadre d'une démarche participative associant les propriétaires et riverains lors d'ateliers. Il est formalisé dans un plan spécial permettant de légaliser les équipements et aménagements envisagés.

Ce document sera déposé publiquement après l'examen préalable des Services de l'Etat puis soumis à l'Assemblée communale pour adoption en fin d'année.

Amandine Miserez

## **Bâtiments – Tourisme – camping – Gestion de l'Espace polyvalent – pompiers SIS – Crèche UAPE et Espace jeunes**

**Dicastère M. Michel Joly**



## **Noirmont bouge**

Le Noirmont bouge vous remercie de vous être donnés à fond pendant tout le mois de mai. Un mois pendant lequel nous avons passé de bons moments ensemble, nous avons bougé pour notre commune, nous avons découvert de nouvelles activités, nous avons échangé ensemble !



Et comme on dit, ensemble on est plus fort et ensemble nous avons récolté pour notre commune 1'144'113 minutes d'activités. Nous sommes montés sur la plus haute marche du podium, jusqu'au bout nous n'avons rien lâché ! Nous sommes tellement heureux, c'est tout simplement incroyable.

Merci à tous les membres du comité, Séverine Quinche, Aurélia Gigandet, Marie-Hélène Bosson, Laetitia Jeanbourquin, Stéphane Bourquenez et Olivier Gobat.

Joly Michel



## Commissions communales

### ECOLES par M. Vincent Eyen, directeur

L'éloignement progressif de la crise sanitaire traversée ces deux dernières années ouvre à nouveau le champ des possibilités et les écoles du Noirmont ont rapidement retrouvé leur fonctionnement traditionnel. A ce titre, une très saine collaboration et une solidarité réinvesties par tous les acteurs de l'école, une foi, un sérieux et une constance décuplés dans l'apprentissage, le tout allié à l'implémentation et à la croissance des projets de nos établissements développent optimalement leurs terreaux éducatifs respectifs. En voici ci-après un bref aperçu résumé au travers de quelques illustrations concrètes.

Les deux collèges, primaire (EP) et secondaire (ES), participent activement comme écoles pilotes jurassiennes au projet « Ecole en action » dont l'objectif prioritaire consiste en la prévention du stress à l'école: tous les acteurs sont persuadés en effet que la santé - bien-être physique et psychique - renforce l'éducation ainsi que l'instruction et facilite de fait la réussite scolaire.

L'engagement au projet Eco-Schools concerne également plusieurs classes des 2 bâtiments: il s'agit ici d'un programme international d'éducation au développement durable (EDD) qui permet aux établissements scolaires de s'engager vers un fonctionnement plus durable tout en encourageant les jeunes à jouer un rôle moteur dans la société. Ces derniers choisissent une thématique (biodiversité pour nous, mais aussi alimentation durable, citoyenneté, déchets, eau, énergie, etc.) et mettent en place des actions concrètes et pédagogiques qui visent à la fois une amélioration du fonctionnement de l'établissement scolaire et des connaissances générales sur le thème travaillé.

La médiation par les pairs a fonctionné cette année à merveille, tant en primaire qu'en secondaire: les 40 élèves de l'EP et les 12 de l'ES, formés et diplômés en médiation, œuvrent au quotidien au contact de leurs camarades en vue de l'amélioration et de la défense d'un climat scolaire serein.

L'intimidation répétée constitue une problématique récurrente vécue à l'école par des jeunes de tous âges et le collège des maîtres EP et ES a prévu de développer ses compétences en matière de harcèlement scolaire durant une journée de formation continue: M. Basile Perret, maître de

conférence spécialiste du domaine précité, y apportera des éléments théoriques et pratiques au travers de la méthode de préoccupation partagée (MPP).

**Une conférence à l'intention des parents est d'ores et déjà planifiée en parallèle, ce sera le mercredi 24 août 2022.**

Les enseignants secondaires suivront aussi ultérieurement un perfectionnement sur la différenciation pédagogique. L'objectif consistera à développer et à optimiser chez les participants les outils et les aptitudes nécessaires à conduire l'hétérogénéité croissante dans les classes.

Au niveau des activités des classes, beaucoup a pu être fait depuis 2022: un camp de ski a été organisé à Champéry pour les 7P et 10S, des journées cantonales de sport ont eu lieu avec une participation au basketball à Porrentruy en avril - 10S, 3e place cantonale-, au football avec plusieurs bons résultats et aux jeux d'agilité et de coordination en juin - 5 et 6P - . Des projections au cinéma ont été organisées de même que 2 journées en collaboration avec l'association « Bains de livres » au cours desquelles les animateurs ont raconté des histoires - kamishibai- , et fait réfléchir les enfants de l'EP à des problématiques liées au racisme et à l'exclusion. L'association Pro Juventute a mis sur pied des entretiens d'embauche fictifs à l'adresse des 10S, les préparant ainsi à leur avenir professionnel: les élèves munis de leurs CV et lettres de motivations se sont présentés devant des personnes issues du monde du travail et, pendant 20 minutes environ, ont passé leur premier entretien professionnel. Le projet Kululeko de Pro Juventute est intervenu en 10 et 11S pour sensibiliser l'ES aux discriminations et au racisme alors qu'Utopik Family de St-Imier a sensibilisé les 9S au harcèlement. Le « théâtre dans ta classe » de Laurence Maître a animé une leçon par classe auprès de tous les élèves secondaires en avril et a offert un très intéressant spectacle aux élèves. Une classe primaire a participé à l'animation « Succès-égalité-mixité » au cours de laquelle les stéréotypes de genre sont questionnés et l'égalité promue.

Les écoles se sont également activement engagées à l'action communale « Le Noirmont bouge » en comptabilisant les trajets domicile-école, en ouvrant certains cours de gymnastique au public et en tenant leur traditionnelle journée sportive sur ce mois précisément.

En conclusion, il est à relever également qu'une de nos salles a été mise à disposition de 18 élèves

ukrainiens âgés de 6 à 15 ans : les enseignants d'accueil secondés d'une interprète posent les bases du français et visent une intégration progressive de ces élèves dans le cursus scolaire normal.

Voilà pour ce petit survol des riches activités de ces six derniers mois nous en conviendrons.

A toutes celles et à tous ceux qui ont apporté leur soutien d'une quelconque manière à l'école noirmonnaise, nous adressons nos plus vifs remerciements et nous souhaitons en parallèle à toute la population poillie de très belles vacances estivales.

Vincent Eyen

## **AUTRES ASSOCIATIONS**

### **PNRD**

#### **Le Parc du Doubs au chevet des sources noirmoisières**

#### **Revitalisation des sources**

Deux sources ont été revitalisées par le Parc du Doubs sur le territoire de la commune du Noirmont en fin d'année passée. Situées sur des pâturages communaux près des Côtes et au Cerneux-Crétin, elles ont été identifiées comme représentant un riche potentiel lors du recensement des sources débuté en 2016 par le Parc du Doubs.

Les sources et leurs abords sont des milieux importants pour la biodiversité tant elles abritent une faune et une flore à la fois riches et fragiles. Malheureusement, les experts estiment que sur le plateau suisse, jusqu'à 90% d'entre elles ont disparu, notamment à cause de l'action humaine directe et du changement climatique. A ce jour, le Parc du Doubs a inventorié toutes les sources se trouvant sur la partie jurassienne de son territoire. Pas moins de 675 d'entre elles ont ainsi été listées et renseignées, dont 294 aux Franches-Montagnes. La zone neuchâteloise du Parc est encore en cours de recensement. Grâce à ces recherches, il est possible de prioriser et de définir quelles sources doivent être revitalisées, souvent grâce à des mesures simples et efficaces.

Dans le cas des deux sources du Noirmont, des clôtures ont été posées afin d'éviter le piétinement du bétail. D'autres mesures () ont été mises en

place afin de permettre aux agriculteurs de continuer à abreuver leurs bêtes tout en favorisant la dynamique naturelle de la source : par exemple la suppression de deux chambres de captage et d'un ancien abreuvoir ou encore l'installation d'un abreuvoir avec système de flotteur permettant à l'eau de le remplir et au trop plein de rester dans la source. Le 90% des coûts de ces deux revitalisations ont été pris en charge par le Parc du Doubs, le 10% restant par la commune du Noirmont.

La revitalisation des sources est non seulement utile pour sauvegarder certaines espèces rares qui y vivent, mais elle permet également d'améliorer la qualité des cours d'eau en général.

Ce type de mesures renforce donc d'autres actions en faveur de l'eau entreprises par les cantons et les communes à plus large échelle.



En mai dernier, lors de la Fête de la Nature, les travaux réalisés aux Côtes et au Cerneux-Crétin ont été présentés à la population dans le cadre d'une visite sur place.

### **Agenda du Parc du Doubs**

- Dimanche 10 juillet - 8h30 à 16h00  
A vélo sur la route des savoir-faire régionaux, balade guidée en vélo électrique – Départ et arrivée à Saignelégier, tour dans les Franches-Montagnes (sur inscription)
- Vendredi 12 août - 17h30  
Piano à Saint-Ursanne, soirée « Retour à la nature » avec promenade, apéritif du terroir et concert - Saint-Ursanne (sur inscription)
- Dimanche 21 août - 9h00-16h00  
Rando Torrée, randonnée guidée et dégustation de la Torrée - La Chaux-de-Fonds (sur inscription)
- Dimanche 28 août - 9h15



Bal(l)ade...des Jardins musicaux, découverte des curiosités du village et concert à l'église - Lajoux (sur inscription)

Renseignements et inscriptions :  
<https://parcdoubs.ch/fr/actualites/>

## Espace Jeunes

### Ateliers, activités et soirées

2022 rimes avec des projets hauts en couleurs : une course d'orientation dans le cadre du Noirmont bouge avec 12 postes disséminés dans toute la commune ; cette activité a rencontré un énorme succès et 70 personnes ont participé à l'aventure ; le projet cabane, en collaboration avec la Nef, permet de réaliser la construction d'une cabane avec des matériaux de récupération au parc du Pâquier au Noirmont.

De nombreuses sorties ont jalonné l'année : ski à Adelboden, sortie à Porrentruy pour un match de hockey, organisation d'un match de foot avec les jeunes de Porrentruy, balade à cheval, Escape School à Péry, visite du musée de la communication à Bern, film au cinéma des Breuleux.

Des ateliers sont proposés aux jeunes en fonction de leurs centres d'intérêts : création de cosmétiques naturels, tournois de billard, tournoi FIFA, atelier Top chef, sans parler des nombreux soupers du vendredi soir et des goûters offerts tous les mercredis !

En collaboration avec les centres de jeunesse de Delémont, Porrentruy, Tramelan-Malleray et La Neuveville, nous avons organisé une journée avec des épreuves de force, de logique et de collaboration au bord du lac à la Neuveville le samedi 11 juin.

Nous nous réjouissons de pouvoir participer à nouveau au festival du Chant du Gros (stand de prévention du côté du P'tit du Gros) ainsi qu'au Carnaval 2023 (vente de confettis).

### Prévention

La prévention est présente au quotidien et nous tentons de transmettre les informations les plus pertinentes concernant les consommations d'alcool, de cigarettes, de cigarettes électroniques ou de stupéfiants. Nous abordons également les thèmes des comportements à risque et sensibilisons les jeunes au ramassage et au tri des déchets.

## Les comités d'Espace Jeunes

Le comité d'EJ se rencontre 4 fois par année et les membres qui le composent partagent sur les activités et les préoccupations des animatrices socioculturelles. Les échanges sont constructifs et permettent à l'équipe d'animation d'avoir un regard extérieur sur leur pratique.

Suite à deux démissions, le comité recherche de nouvelles personnes qui désirent partager des idées ou des réflexions pour la jeunesse des Franches-Montagnes.

### Témoignages des jeunes :

(Les témoignages ont été retranscrits tels quels)

- *Espace Jeune c'est un endroit cool ou on peut parler avec les gens, s'occuper, rigoler. C'est cool on peut y faire des rencontres !!*
- *Espace Jeune c'est bien parce qu'il y a des balles à disposition comme des balles de foot ou de basket.*
- *C'est un chouette endroit où on fait des rencontres et on apprend beaucoup de chose.*
- *C'est un endroit pour les jeunes d'âge différents (12-18 ans). Ou l'on peut se divertir et se changer les esprits...*
- *On y rigole toujours et c'est super cool.*

Vous trouverez d'autres photos et toutes les informations sur [www.espacejeunes-fm.ch](http://www.espacejeunes-fm.ch)

***À toutes et à tous un bel  
été et de belles vacances.***

***Le conseil communal***